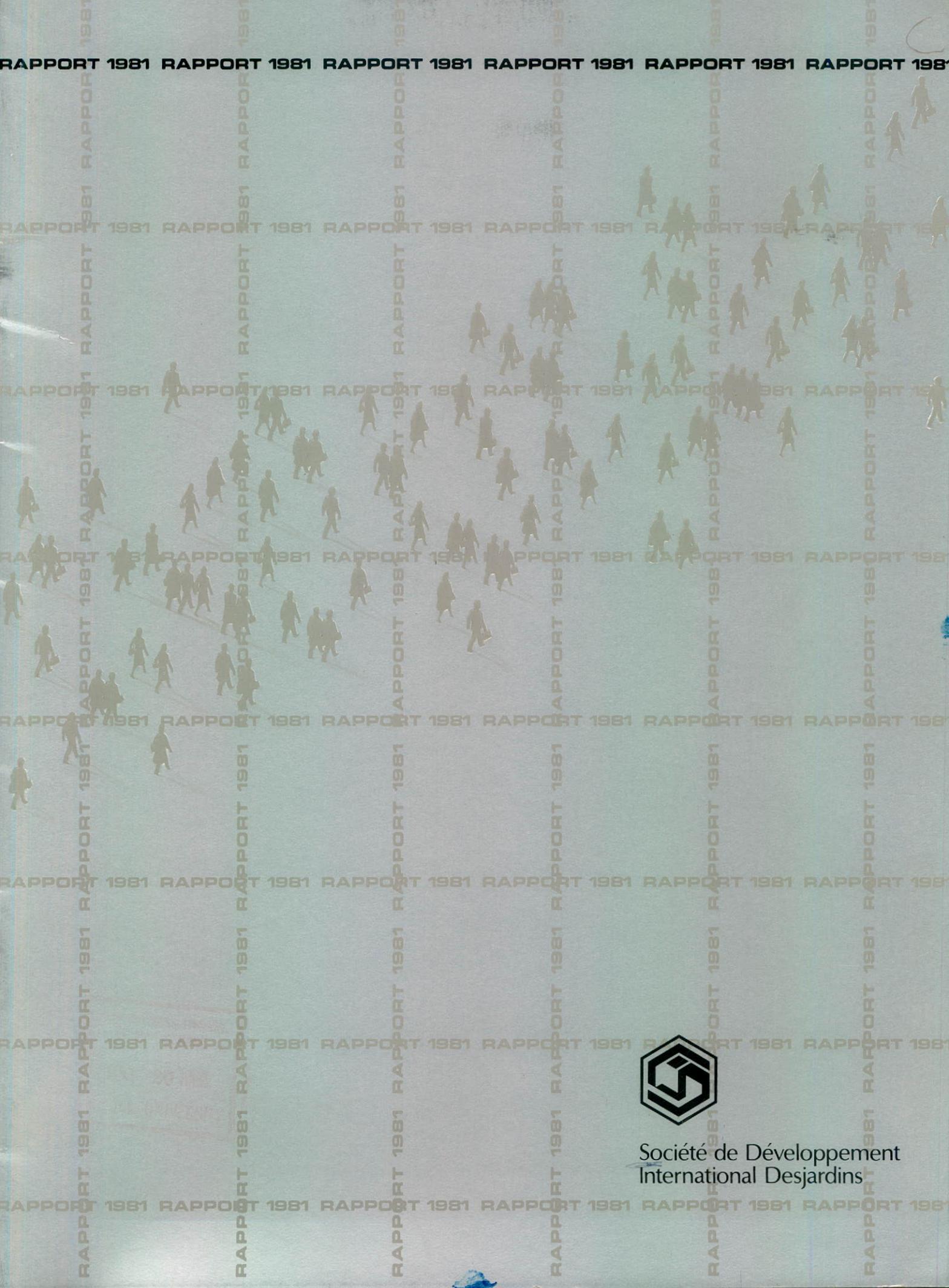
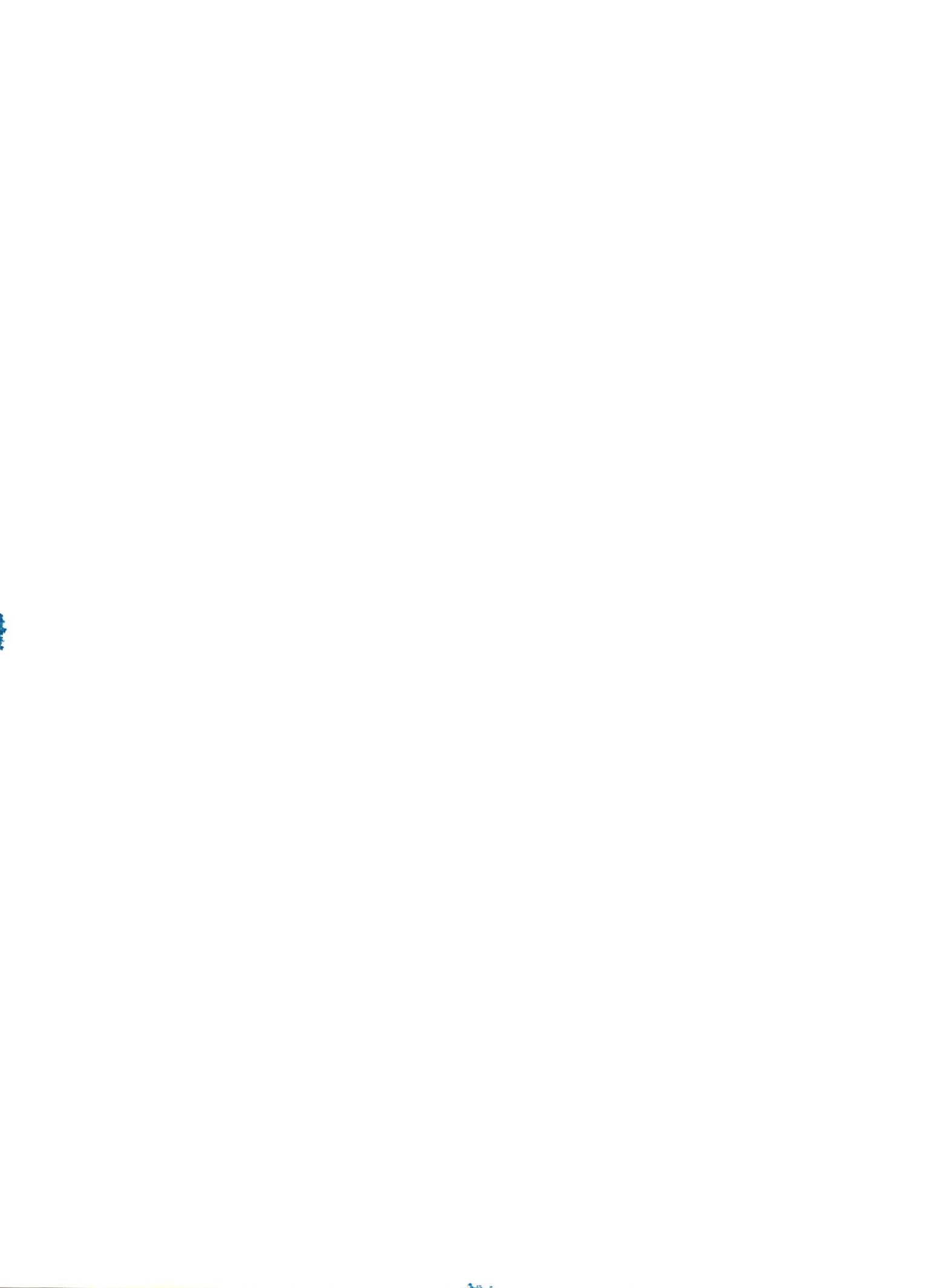


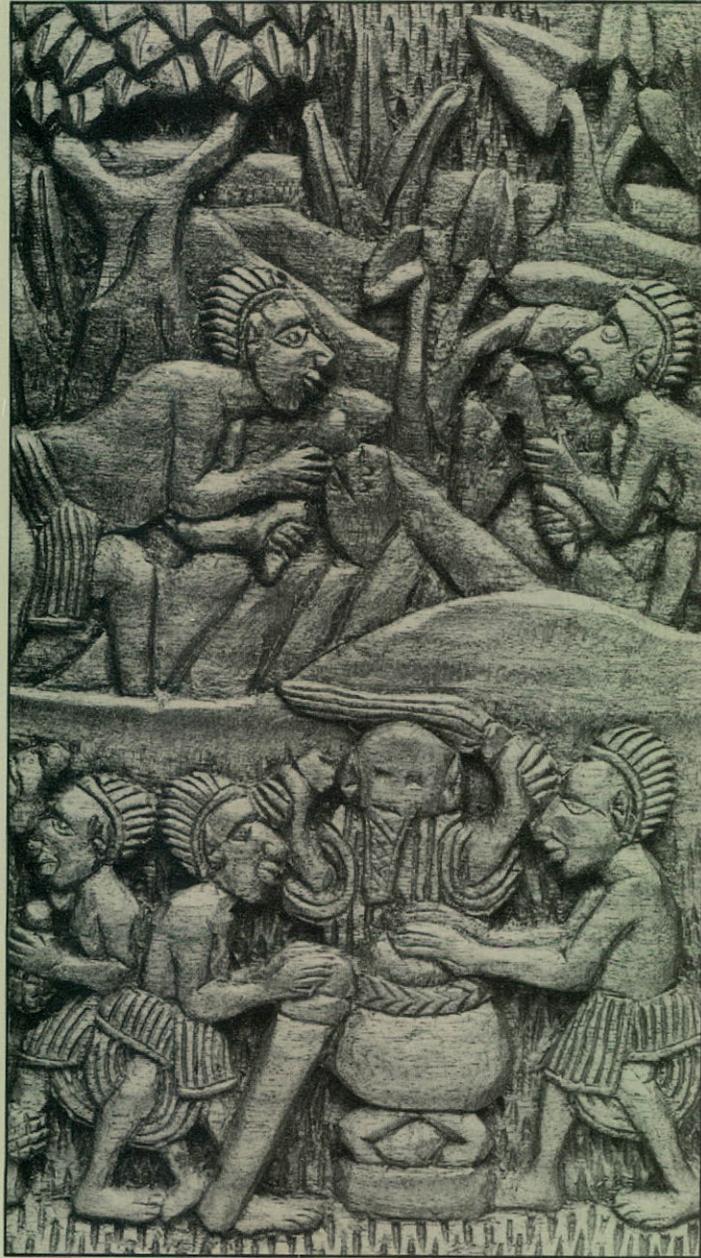
RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981



Société de Développement
International Desjardins

RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981 RAPPORT 1981





Société de Développement
International Desjardins



Même si son expérience est relativement jeune, la Société de développement international Desjardins est invitée à s'associer à un nombre croissant de projets de développement dans diverses parties du monde. Cette évolution manifeste sans doute que l'on reconnaît la qualité de ses interventions, et nous en sommes heureux. Toutefois, nous ne pouvons ignorer que la multiplication de ces appels traduit aussi, malheureusement, le caractère de plus en plus pressant de certains besoins des pays en voie de développement.

La S.D.I.D. élargit donc progressivement son rayon d'action. Elle ne peut cependant négliger de consolider ses expériences les plus anciennes, notamment le programme d'organisation de coopératives d'épargne et de crédit en Afrique. Dans ce grand projet comme dans toute initiative de développement et, particulièrement, dans toute initiative à caractère coopératif, le succès ne dépendra pas seulement des structures et mécanismes mis en place, mais surtout du degré d'engagement des populations touchées dans la poursuite de l'action.

De là l'importance, après la phase initiale d'organisation, d'un effort patient et soutenu de consolidation, tout aussi attentif aux aspects qualitatifs qu'à la préoccupation de croissance.

Certes, il reste du travail à faire en ce qui a trait à l'encadrement juridique de ces coopératives, à la formation des gestionnaires et des dirigeants ainsi qu'au perfectionnement des instruments de gestion et de

contrôle. Le défi majeur des prochaines années sera toutefois celui de la **formation coopérative des membres**.

Que la seconde grande étape de ce projet réclame encore des ressources et du temps, il ne faudrait pas s'en étonner. La condition fondamentale du développement n'est pas l'organisation mécanique d'institutions nouvelles, mais, bien plus, l'éveil et la formation de larges noyaux de population à des façons nouvelles d'envisager et de construire l'avenir.

Ainsi, malgré notre détermination à remettre le plus tôt possible aux groupes de coopérateurs africains l'entière responsabilité des projets, il nous paraît tout à fait essentiel de poursuivre avec eux, pour un certain temps, les cheminements éducatifs nécessaires à un véritable enracinement de ces coopératives dans la trame concrète de leur vie sociale et économique.

À cette fin, il faudra recruter et former des animateurs autochtones capables de travailler auprès des membres, dans leur milieu naturel de vie, afin de les initier non seulement aux notions de l'épargne et du crédit, mais aussi aux règles élémentaires de l'action coopérative, à l'exercice de la participation démocratique et aux responsabilités des coopérateurs dans l'évolution de leur entreprise commune. Cette opération nécessitera évidemment la préparation d'instruments pédagogiques adaptés à la langue, à la culture et aux particularités des populations concernées.

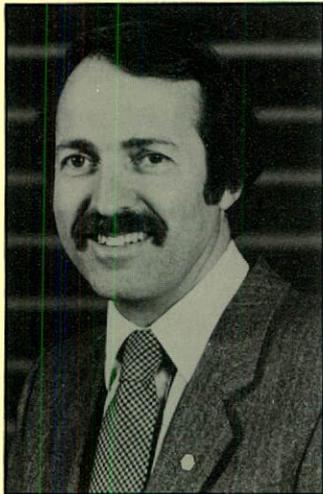
Les soubresauts qui ébranlent les structures économiques des pays industrialisés, depuis quel-

ques années, nous ont rappelé la fragilité des bases de notre prospérité. Si ces difficultés nous font sentir, au moins par moments, le poids de l'insécurité, ne peuvent-elles pas aussi nous sensibiliser à la situation combien plus pénible encore de vastes populations exposées sans recours à la maladie, à la famine, aux sévices de la nature et aux carences de l'organisation des sociétés humaines. . .

L'espoir, pour les habitants des pays en développement comme pour nous, c'est l'établissement d'une véritable solidarité qui ait comme fondement non pas seulement l'aide financière, mais surtout le soutien au développement humain. Dans son dernier rapport annuel comme président de la Banque Mondiale, M. Robert S. McNamara déclarait, au cours de l'été 1981 : « On croyait autrefois que le principal obstacle à la croissance économique était le manque de capitaux. Mais nous savons maintenant que la formation de capital compte pour moins d'un tiers dans les variations entre les taux de croissance des pays en développement. La valorisation des ressources humaines a, elle, beaucoup plus d'influence. Investir dans le potentiel humain que détiennent les pauvres est donc non seulement moralement juste, mais, en outre, se justifie parfaitement sur le plan économique. »

Notre travail n'a pas d'autre but.

Yvon Daneau
Yvon Daneau
président



En 1981, la S.D.I.D. a poursuivi et intensifié ses activités en Afrique et en Amérique latine et a précisé son orientation ainsi que son organisation interne. Cette action et cette réflexion se sont déroulées dans une conjoncture et selon des perspectives à la fois prometteuses et exigeantes.

ACTIVITÉS EN AFRIQUE ET EN AMÉRIQUE LATINE

L'année 1981 a constitué l'amorce d'une deuxième décennie de travail en Afrique et d'un programme plus systématique de coopération avec l'Amérique latine.

À titre d'agent d'exécution de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et avec l'assistance financière de l'Agence canadienne de développement international, la Société de développement international Desjardins a poursuivi son support technique au développement de coopératives d'épargne et de crédit en Haute-Volta, au Cameroun et au Zaïre.

Notre principale préoccupation en a été une de consolidation : programmes d'éducation et de formation, amélioration des instruments de gestion, mise en oeuvre de mécanismes d'autofinancement progressif, démarches en vue d'une reconnaissance juridique et d'un encadrement législatif approprié.

En Haute-Volta, nous avons maintenu la présence de deux conseillers auprès de l'Union régionale des caisses populaires de la Bougouriba. De plus, nous avons été saisis de demandes officielles des autorités gouvernementales de ce pays pour nous associer au développement des coopératives d'épargne et de crédit sur l'ensemble du territoire voltaïque et pour participer à des projets de développement communautaire et coopératif dans des quartiers en rénovation de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Notre conseiller auprès de l'Union des caisses populaires de Yaoundé a terminé son mandat au printemps dernier et n'a pas encore été remplacé compte tenu d'une demande faite en ce sens par nos partenaires camerounais. La compétence acquise par ces derniers ainsi que l'engagement dont ils témoignent face à leurs institutions ne nous ont pas dispensés d'examiner de nouvelles modalités de collaboration en vue d'assurer la viabilité et de parfaire l'organisation de ce mouvement encore jeune.

La croissance des coopératives d'épargne et de crédit s'est poursuivie dans les trois régions d'implantation au Zaïre. En plus d'assurer la disponibilité de conseillers à Bukavu et à Kinshasa, nous avons entrepris une analyse systématique de la situation des coopératives d'épargne et de crédit de la région de Kinshasa avec la collaboration du secteur de l'Inspection et Vérification de la C.C.P.E.D.Q.

En plus de ce travail à la base, la S.D.I.D. a accepté en principe de participer au cours des prochaines années au soutien du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Association des coopératives d'épargne et de crédit d'Afrique (ACECA), bureau dont le siège social est situé à Lomé au Togo.

À titre de société d'experts-conseils et dans le cadre d'accords bilatéraux du Canada avec le Zaïre et le Rwanda, la S.D.I.D. a poursuivi sa participation à d'importants travaux de développement rural dans ces deux pays.

Nous avons ainsi complété et déposé auprès de l'Agence canadienne de développement international un rapport et des recommandations suite à cinq années d'études et d'actions de développement dans le Nord-est du Zaïre et dans la région de Kinshasa, dans le cadre d'un programme de mise en valeur et de commercialisation de la production agro-alimentaire du Nord-Kivu. À la demande de l'ACDI, la S.D.I.D. a maintenu deux coopérants sur le terrain afin d'assurer, durant la présente phase d'étude des recommandations et de préparation de nouvelles interventions, une continuité relativement aux acquis du projet en infrastructures, en collectes de données et en vulgarisation.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec d'autres sociétés canadiennes dans un projet de mise en valeur de vallées marécageuses dans le nord-est du Rwanda (région du Mutara). Trois coopérateurs et un consultant à temps partiel ont été ainsi affectés à des actions de vulgarisation agricole, à la réalisation d'études socio-économiques et au fonctionnement d'une station d'essais agronomiques.

Par ailleurs, la C.C.P.E.D.Q. et la S.D.I.D. ont été sollicitées par l'ACDI et le gouvernement de la Côte d'Ivoire pour collaborer à la mise en oeuvre d'une programme d'aménagement rural et de développement d'équipements socio-communautaires dans trois régions du nord du pays.

À l'instar de nos actions de développement de coopératives d'épargne et de crédit, ces trois interventions de développement rural comportent un important volet de formation d'une relève autochtone et contribuent à élargir l'expertise de la S.D.I.D.

À quelques reprises au cours de sa première décennie d'existence, la S.D.I.D. a participé à des projets de développement rural en Amérique latine, notamment au Brésil et au Pérou. La Société a également, à partir de 1978, amorcé, à titre d'agent

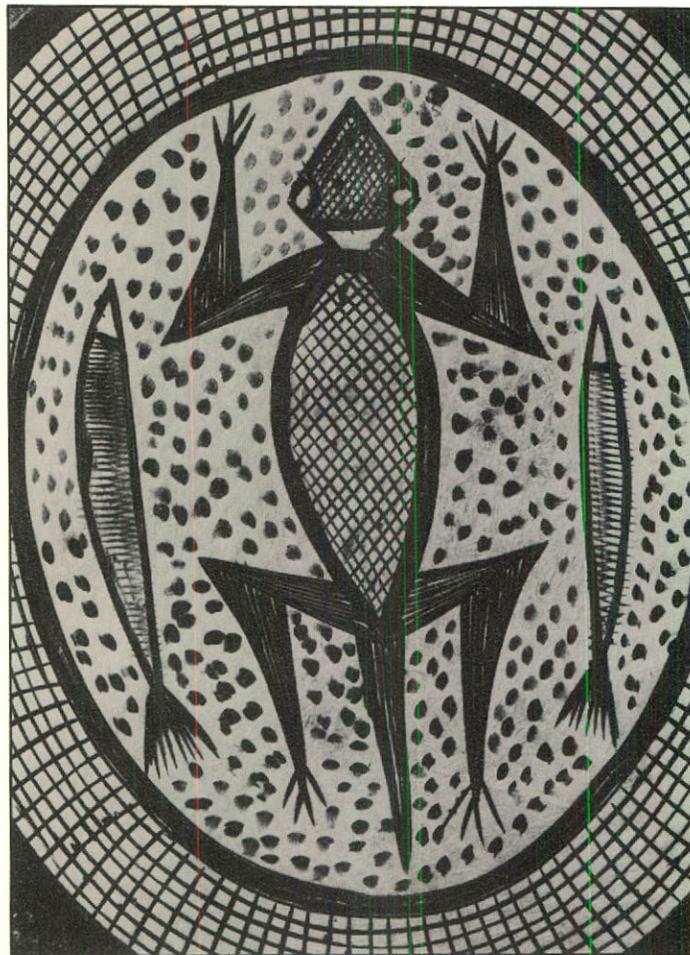
d'un programme d'action plus systématique en Amérique latine.

Notre principale intervention a été la poursuite de notre collaboration, dans le secteur de la formation et du développement des ressources humaines, avec FECOLAC, filiale de

environnements respectifs de travail, une meilleure identification des besoins, des lieux, des possibilités et des méthodes d'intervention et la mise en place des bases nécessaires à une coopération inter-institutionnelle plus efficace.

Il faut noter en particulier l'accueil à Lévis et à Montréal en mai dernier de seize dirigeants et cadres supérieurs du mouvement coopératif d'épargne et de crédit latino-américain, la réalisation de stages d'études dans le M.C.P.E.D. d'employés cadres et professionnels de FECOLAC et de fédérations nationales, une mission de consultation dans le domaine de l'informatique à Panama et en Bolivie et des missions d'appui de la S.D.I.D. réalisées auprès de FECOLAC.

La S.D.I.D. s'est également associée à une étude de faisabilité relativement à la mise en place éventuelle d'une autre institution affiliée à COLAC et spécialisée dans l'assistance technique à ses fédérations membres : planification financière, informatique, outils opérationnels, etc. . . Cette étude a mené à une série de recommandations dont l'expérimentation d'ici 1983 de diverses formes d'assistance technique mettant à contribution les ressources locales et nationales et pouvant requérir la présence d'une assistance technique permanente de la S.D.I.D.



d'exécution de la C.C.P.E.D.Q. et avec l'assistance financière de l'ACDI et du Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, une collaboration soutenue auprès de la Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC). Mais c'est l'année 1981 qui aura constitué véritablement le lancement

COLAC spécialisée dans les services éducatifs à ses fédérations membres.

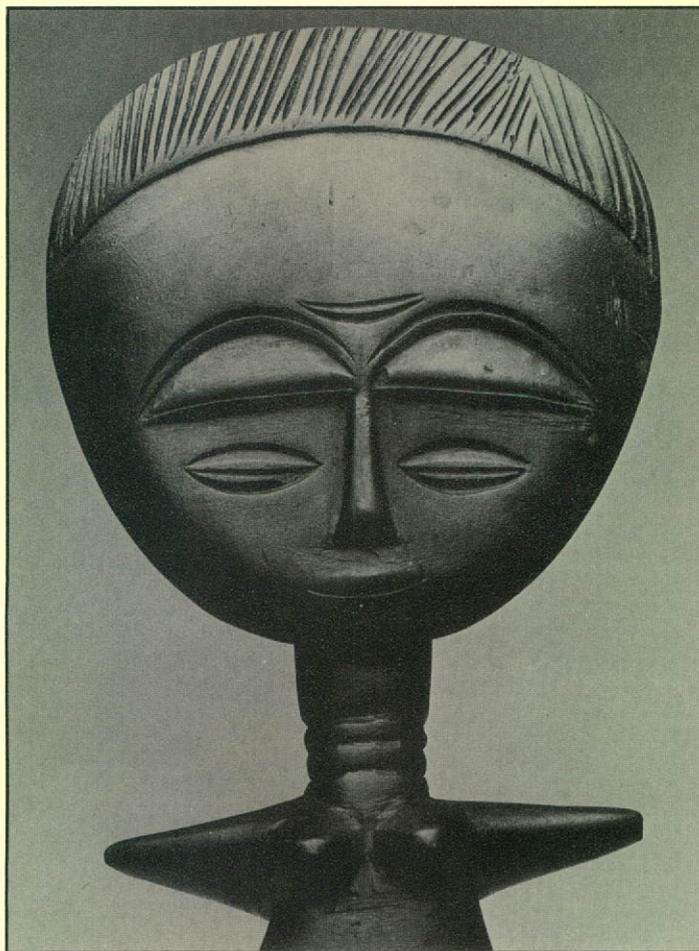
En plus du support financier apporté à FECOLAC, plusieurs missions ont été réalisées de part et d'autre. Ces échanges ont permis une sensibilisation à nos

Nous avons aussi amorcé, en collaboration avec la Caisse centrale Desjardins de Québec, la Canadian Co-operative Credit Society (C.C.C.S.) et l'ACDI, des études préliminaires à la mise en oeuvre d'un programme d'accessibilité de ressources financières canadiennes pour le réseau COLAC.

Par ailleurs, la S.D.I.D. a participé au lancement d'un programme de développement rural et coopératif au Nicaragua. Nous avons en poste depuis juin à Managua un agronome mandaté à titre d'expert-conseil auprès d'une coopérative de production laitière dans le sud du pays ainsi qu'auprès des autorités gouvernementales responsables du développement rural.

En plus de toutes ces interventions permanentes en Afrique et en Amérique latine, la S.D.I.D. a été invitée à quelques reprises au cours de 1981 à mobiliser des experts pour de courtes missions d'études, notamment au Zaïre, au Burundi et au Brésil. Nous avons également accueilli plusieurs dizaines de visiteurs ou de stagiaires, dont plusieurs à la demande du Conseil de la Coopération du Québec. Nous avons pu de nouveau apprécier, parfois à l'intérieur de délais très courts, la disponibilité et l'hospitalité de nombreuses institutions du Mouvement Desjardins et nous leur réitérons nos remerciements.

Enfin, nous avons continué de développer d'excellentes relations avec nos interlocuteurs de l'ACDI et du Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec. La S.D.I.D. a poursuivi une collaboration fructueuse avec plusieurs organismes cana-



diens ou étrangers de coopération internationale et établi des contacts avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Mondiale.

ORIENTATIONS ET ORGANISATION INTERNE

Le Conseil d'administration et le comité exécutif de la S.D.I.D. se sont respectivement réunis à quatre (4) reprises au cours de l'année 1981. Ces réunions ont été principale-

de la S.D.I.D., plus particulièrement sur sa mission, sur ses objectifs généraux, sur ses principaux services ainsi que sur son organisation interne.

Les recommandations et les décisions du conseil d'administration à ce propos se sont inspirées à la fois des dix années d'expérience de la S.D.I.D. et des commentaires et suggestions de ses partenaires africains et latino-américains, de ses coopérants sur le terrain, de ses employés du siège social et de ses bailleurs de fonds.

Le conseil d'administration a ainsi :

- confirmé la Société dans ses fonctions de recherche, d'animation et de consultation en développement rural et coopératif;
- réitéré son adhésion à une philosophie d'action qui favorise l'autodéveloppement et l'autonomisation des personnes, des communautés et des institutions auprès desquelles elle intervient, ce dans le respect de leur rythme et de leur culture;
- affirmé que la promotion du développement coopératif et en particulier des coopératives d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement doit initier, accompagner ou compléter la mise en place d'institutions communautaires, visant la satisfaction des besoins de base (alimentation, habitation, santé, éducation, etc. . .) et l'accroissement des revenus d'individus et de familles vivant dans des sociétés majoritairement de type rural.

ment l'occasion d'échanger de l'information, de faire le point sur les diverses interventions de la Société et d'examiner régulièrement sa situation financière.

Dans le cadre de l'une de ces réunions, le conseil d'administration a consacré une journée entière à réfléchir sur les orientations

De plus, le conseil d'administration a approuvé une structure organisationnelle qui devrait permettre un partage de responsabilités plus adéquat à l'intérieur du siège social et entre ce dernier et ses employés et partenaires sur le terrain. Cette structure a été définie dans la perspective d'une croissance modérée de la Société au cours des prochaines années et en fonction de principes qui tiennent compte de la nature et de la taille de la S.D.I.D. :

- flexibilité permettant d'absorber une expansion ou un ralentissement de ses activités sans en mettre en péril l'efficacité et l'auto-financement;
- délégation accrue de responsabilités à son personnel sur le terrain tout en assurant des mécanismes adéquats de supervision professionnelle et de contrôle;
- centration sur les projets et leurs bénéficiaires et distinction entre les services opérationnels (gestion et direction de projets) et les services de soutien (administration, développement des ressources humaines, gestion documentaire, secrétariat);
- décloisonnement en vue de favoriser une unité d'action, des inter-relations et des transferts d'expertise entre les divers projets.

Par ailleurs, le conseil d'administration a accepté avec regret la démission de deux de ses membres au cours de 1981. Il s'agit de MM. Henri Payette qui a pris sa retraite et Jacques Bertrand qui a été nommé Premier vice-président directeur général

Alphonse-Desjardins et Serge Limoges, directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi.

Nous avons, à la lumière des orientations définies par le conseil d'ad-



de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration et leur appui aux activités de la S.D.I.D.

Ces deux administrateurs ont été remplacés en cours d'année par MM. Irénée Bonnier, président directeur général de la Société d'Habitation

et avec la collaboration de la Direction du Personnel de la C.C.P.E.D.Q., complété la définition et l'évaluation des fonctions du personnel du siège social.

Au début de 1981, les effectifs du siège social totalisaient quatorze (14) employés soit dix (10) employés réguliers permanents et quatre (4) employés contractuels. Nous avons de plus dix (10) coopérants en Afrique.

À la fin de 1981, nous comptons à Lévis seize (16) employés, soit douze (12) employés réguliers dont deux secrétaires à temps partiel et quatre (4) employés temporaires à temps plein. Nous avons également dix (10) coopérants en Afrique et un (1) coopérant en Amérique latine.

Il faut mentionner l'emménagement, en mai 1981, de la S.D.I.D. dans de nouveaux locaux sur le campus Desjardins, dans l'ancien siège social de la Confédération.

CONJONCTURE ET PERSPECTIVES

L'année 1981 s'est achevée dans une conjoncture à la fois stimulante et exigeante.

Elle a coïncidé tout d'abord avec la révision de tous nos projets et interventions :

- négociations avec l'ACDI en vue d'un support financier à la troisième phase (1982-1987) du programme de développement des coopératives d'épargne et de crédit en Afrique, phase au cours de laquelle il faudra en accélérer l'autonomisation institutionnelle et financière :

- en intensifiant des actions d'éducation et de formation;

- en réalisant des recherches et en appuyant des initiatives qui favoriseront une meilleure rentabilité et un plus grand impact de ces coopératives sur le développement de leur milieu;
- en contribuant à la mise en oeuvre d'un cadre juridico-légal plus approprié.
- systématisation des interventions en Amérique latine;
- fin prochaine des projets de développement rural au Zaïre et au Rwanda et réflexions préliminaires à la préparation d'offres de service en rapport avec leurs suites probables;
- étude d'un nombre croissant de sollicitations émanant de pays où nous oeuvrons déjà ou de régions qui leur sont limitrophes et qui tiennent entre autres à une valorisation de l'approche coopérative comme levier de développement et à la crédibilité croissante de la S.D.I.D. sur le terrain.

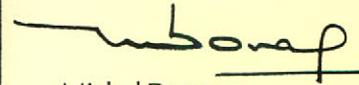
Par ailleurs, de nombreuses agences d'aide au développement dont l'ACDI évaluent actuellement leurs actions des vingt dernières années. Leurs diagnostics tendent à confirmer la fragilité de leurs investissements importants en ressources financières et matérielles lorsque ne sont pas pris suffisamment en considération les facteurs humains du développement. L'expertise de la S.D.I.D. apparaît alors comme une ressource virtuellement de plus en plus en demande.

En contrepartie de cette incitation à une consolidation de nos projets en cours et de cette invitation à une expansion de nos activités, nous devons accroître notre rigueur et notre performance dans la définition, la planification et la supervision de nos inter-

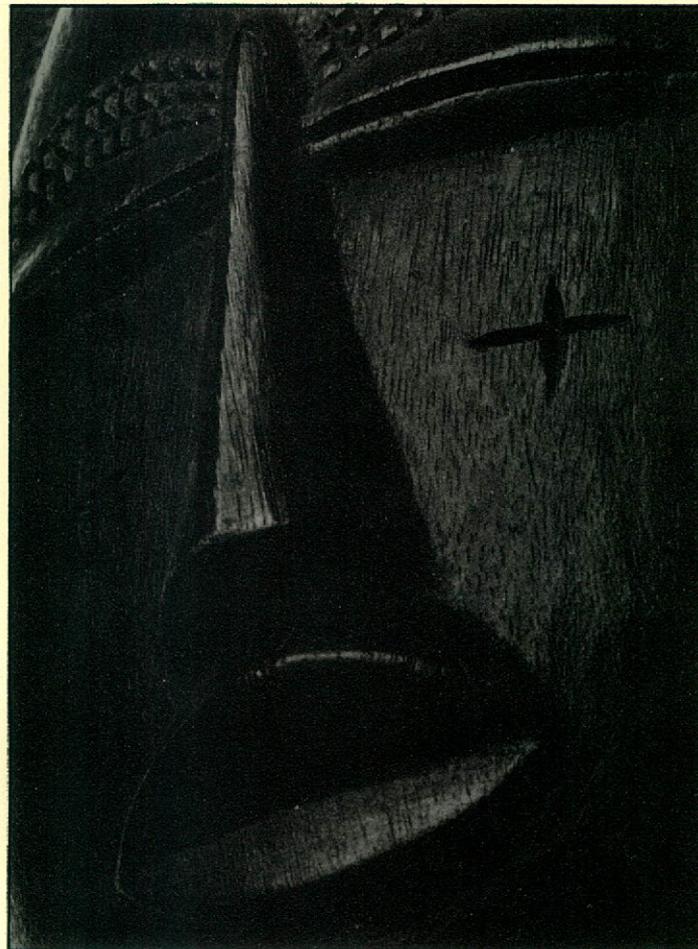
Nous devons de plus parfaire notre connaissance des milieux et des institutions auprès desquelles nous intervenons, poursuivre la constitution d'un réseau de ressources humaines de plus en plus expérimentées et compétentes, identifier et multi-

Le temps apparaît ici à la fois comme une contrainte implacable et une ressource indispensable pour construire sous le signe de l'excellence. Des gestes concrets et significatifs seront posés en ce sens au cours de 1982 afin de ne point décevoir les attentes de nos partenaires africains et latino-américains, les exigences de nos bailleurs de fonds et la confiance qui nous a été réitérée par nos actionnaires et nos administrateurs.

En terminant, je voudrais remercier les membres du conseil d'administration et les employés de la S.D.I.D. pour leur disponibilité, leur appui, leur engagement et leur détermination tout au long de cette année 1981.



Michel Doray
directeur général



ventions sur le terrain, tout en sauvegardant une certaine simplicité et un empirisme de bon aloi qui ont inspiré depuis plus de dix ans nos premiers pas dans ce monde complexe de la coopération internationale.

plier les associations avec d'autres agents locaux ou internationaux de développement et diversifier nos sources de financement.



ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1981

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Société de développement international Desjardins Ltée

Nous avons vérifié le bilan de SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS LTÉE au 31 décembre 1981 ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1981 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Les chiffres montrés pour fins de comparaison ont été vérifiés par un autre vérificateur.

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU
& ASSOCIÉS

Comptables agréés

Québec,
le 29 janvier 1982

Résultats et bénéfices non répartis

exercice clos le 31 décembre

	1981	1980
Revenus des projets	2 255 673 \$	1 785 231 \$
Coût des projets	1 821 842	1 483 281
Bénéfice brut	433 831	301 950
Frais d'administration	476 037	324 443
Perte d'exploitation	(42 206)	(22 493)
Autres revenus	115 003	51 897
Bénéfice avant impôts sur le revenu	72 797	29 404
Impôts sur le revenu		
Courants	16 169	8 342
Bénéfice net	56 628	21 062
Bénéfices non répartis (déficit) au début	15 679	(5 383)
Bénéfices non répartis à la fin	72 307 \$	15 679 \$

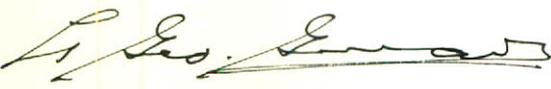
Bilan
31 décembre

	1981	1980		1981	1980
ACTIF			PASSIF		
Éléments à court terme			Dette à court terme		
Encaisse	— \$	332 \$	Découvert de caisse	47 988 \$	— \$
Dépôts à terme	775 000	160 000	Comptes à payer et frais courus	91 060	92 683
Comptes à recevoir (note 3)	128 454	179 631	Impôts sur le revenu	16 216	7 500
Avances – projets en cours	165 608	180 935	Avances reçues sur projets en cours	634 735	164 348
	<u>1 069 062</u>	<u>520 898</u>		<u>789 999</u>	<u>264 531</u>
Placements			AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Société pour le développement du Mutara inc.			Capital-actions (note 5)	253 460	253 460
3 500 actions ordinaires (au coût)	3 500	3 500	Bénéfices non répartis	72 307	15 679
				<u>325 767</u>	<u>269 139</u>
Immobilisations (note 4)	43 204	9 272		<u>1 115 766 \$</u>	<u>533 670 \$</u>
	<u>1 115 766 \$</u>	<u>533 670 \$</u>			

Engagements contractuels (note 6)

Pour le conseil d'administration,


Yvon DANEAU, administrateur


Louis-Georges GERVAIS, administrateur

Évolution de la situation financière

exercice clos le 31 décembre

	<u>1981</u>	<u>1980</u>
Provenance des fonds:		
Exploitation		
Bénéfice net	56 628 \$	21 062 \$
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement des immobilisations	5 620	2 462
	<u>62 248</u>	<u>23 524</u>
Émission de capital-actions	—	7 780
Produit de l'aliénation d'immobilisations	584	—
	<u>62 832</u>	<u>31 304</u>
Affectation des fonds:		
Acquisition d'immobilisations	40 136	4 243
Augmentation du fonds de roulement	22 696	27 061
Fonds de roulement au début	<u>256 367</u>	<u>229 306</u>
Fonds de roulement à la fin	<u><u>279 063 \$</u></u>	<u><u>256 367 \$</u></u>

Notes complémentaires

31 décembre 1981

1 - Conventions comptables :

a) Reconnaissance des revenus -

Les revenus de projets sont comptabilisés de façon progressive.

b) Alignement monétaire-

Les avances sur les projets en cours sont converties aux taux d'origine.

c) Immobilisations et amortissement -

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	ligne droite	10%
Améliorations locatives	ligne droite (durée résiduelle du bail)	

2 - Statuts constitutifs :

La compagnie est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes.

3 - Comptes à recevoir :

	1981	1980
Comptes à recevoir - ACIDI	54 087 \$	166 971 \$
Comptes à recevoir - autres	28 783	4 502
Avances aux employés	13 973	5 082
Intérêts courus sur dépôts à terme	31 611	3 076
	<u>128 454 \$</u>	<u>179 631 \$</u>

4 - Immobilisations :

	1981		1980	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	35 675 \$	9 507 \$	26 168 \$	7 780 \$
Améliorations locatives	19 089	2 053	17 036	1 492
	<u>54 764 \$</u>	<u>11 560 \$</u>	<u>43 204 \$</u>	<u>9 272 \$</u>

5 - Capital-actions :

Autorisé :

1 000 000 actions ordinaires, sans valeur nominale

	1981	1980
Déclaré :		
506 920 actions ordinaires	<u>253 460 \$</u>	<u>253 460 \$</u>

6 - Engagements contractuels :

a) La compagnie s'est engagée à louer ses locaux par un contrat de bail de cinq ans à compter du 1er juin 1981.

Le loyer minimum à payer suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires, se chiffre à \$169 150. Le solde de l'engagement au 31 décembre 1981 s'établit à \$149 416 et les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

1982 - \$ 33 830

1983 - \$ 33 830

1984 - \$ 33 830

1985 - \$ 33 830

1986 - \$ 14 096

b) La compagnie s'est portée garante d'une marge de crédit pour Société pour le développement du Mutara inc., jusqu'à un montant de \$ 35 000.

7 - Opérations entre apparentés et dépendance économique :

La majorité des revenus proviennent, soit directement ou indirectement, de projets financés par la direction générale des programmes spéciaux de l'Agence canadienne de développement international.

Au cours de l'exercice, 78% des revenus de la compagnie provenaient de projets exécutés pour le compte de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, institution qui est actionnaire de la compagnie.

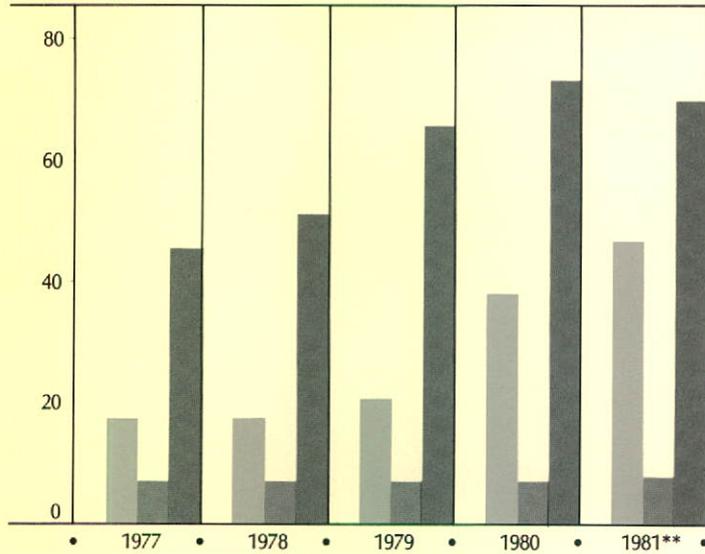
8 - Chiffres comparatifs :

Certains chiffres de l'exercice 1980 ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1981.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT EN AFRIQUE

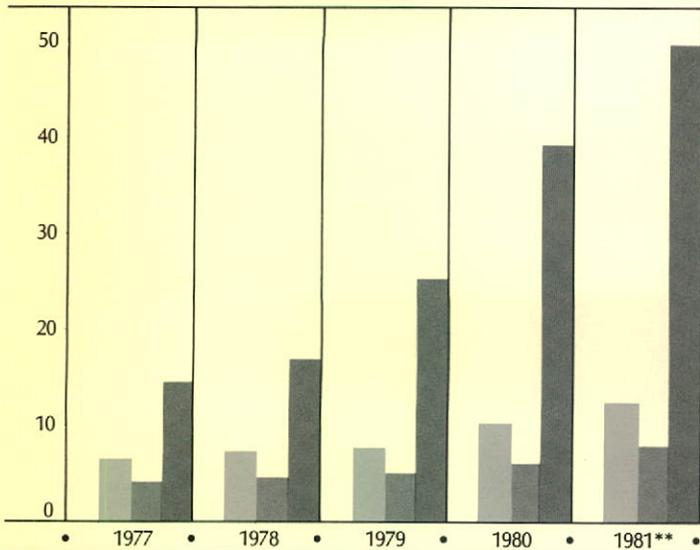
NOMBRE DE COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT* PAR PAYS



* À ces 125 coopératives d'épargne et de crédit, s'ajoutent au Cameroun 182 comptoirs villageois de collecte d'épargne, ce qui porte à 307 le nombre total de points de service.

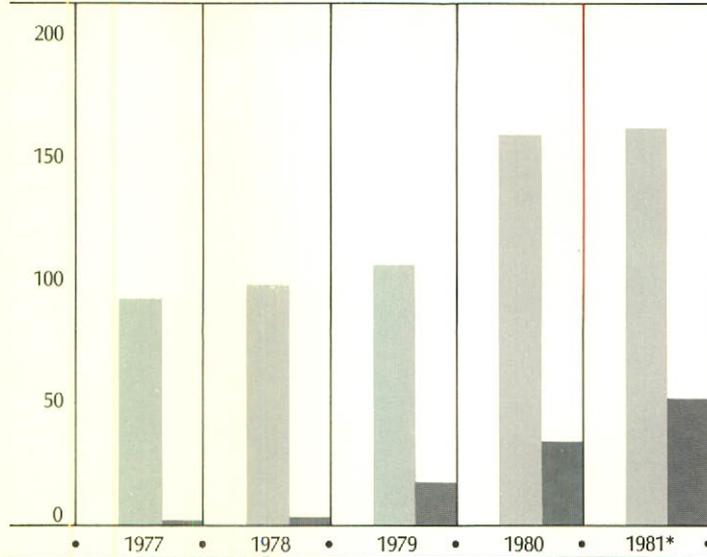
** Cameroun : en date du 30 juin 1981
Haute-Volta : en date du 31 octobre 1981
Zaïre : en date du 31 décembre 1981

NOMBRE DE MEMBRES PAR PAYS (EN MILLIERS)

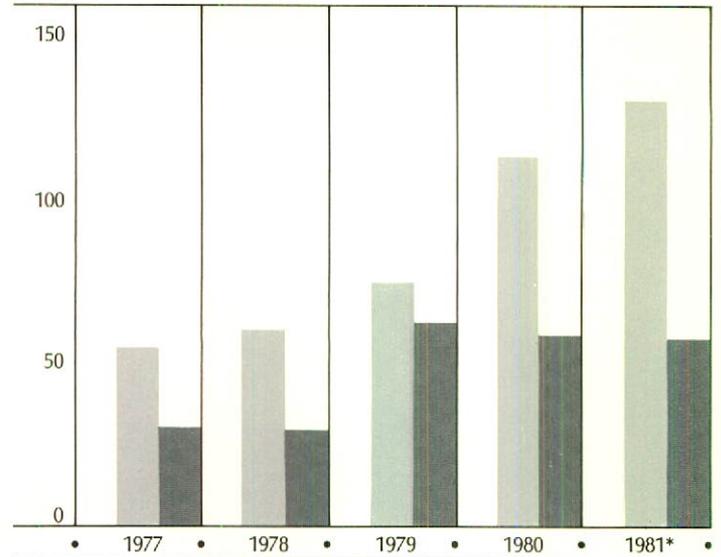


■ CAMEROUN ■ HAUTE-VOLTA ■ ZAÏRE

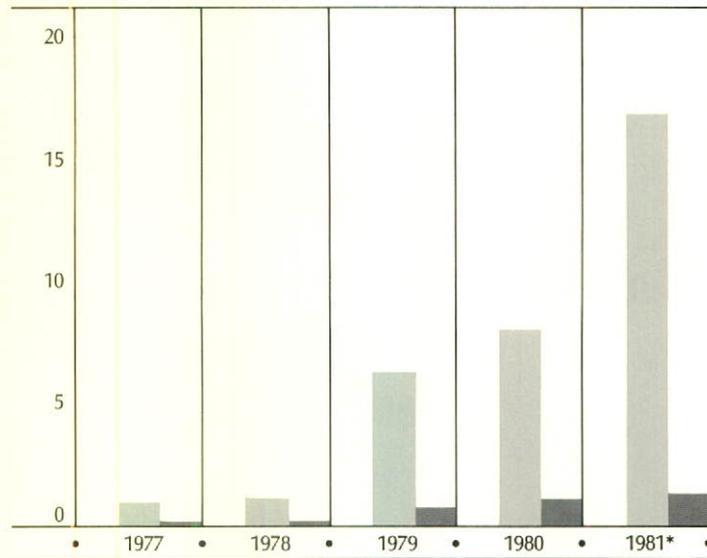
ÉPARGNE ET PRÊTS AU CAMEROUN DE 1977 À 1981
(EN MILLIONS DE CFA)



ÉPARGNE ET PRÊTS EN HAUTE-VOLTA DE 1977 À 1981
(EN MILLIONS DE CFA)



ÉPARGNE ET PRÊTS AU ZAÏRE DE 1977 À 1981
(EN MILLIONS DE Z)



Taux de change en 1981
 1,00\$ = 240 francs CFA
 1,00\$ = 5,40 Zaïres

* Cameroun : en date du 30 juin 1981
 Haute-Volta : en date du 31 octobre 1981
 Zaïre : en date du 31 décembre 1981

Par rapport à 1980, on note :

- une relative stabilité quant au nombre de coopératives
- une augmentation de 26% du nombre de membres, passé de 56 500 à 71 000;
- une augmentation de 69% de l'épargne totale (principalement au Zaïre) soit un montant de 4,4 millions de dollars en regard de 2,6 millions en 1980;
- une augmentation de 14% des prêts en cours qui sont passés à un montant total de 0,8 million de dollars.

■ ÉPARGNE ■ MONTANT PRÊTÉ

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yvon Daneau
*président
secrétaire général et adjoint
au président de la
C.C.P.E.D.Q.*

Louis-Georges Gervais
*vice-président
directeur général du
Conseil de la Coopération
du Québec.*

Irénée Bonnier
*secrétaire
président directeur
général de la Société
d'Habitation Alphonse-
Desjardins*

Clément Gauthier
*administrateur, La Sauve-
garde, Compagnie d'assu-
rance sur la vie.*

Jean-Claude Hudon
*président de la F.C.P.D.
du Saguenay Lac-St-Jean.*

René Lacoste
*directeur du Service des
projets, Développement
et Paix.*

Marcel Laflamme
directeur de l'I.R.E.C.U.S.

Richard Lapointe
*directeur général,
Pêcheurs Unis du Québec.*

M. Serge Limoges
*directeur général,
F.C.P.D. de l'Abitibi.*

Louis-Philippe Poulin
*directeur général,
La Coopérative Fédérée de
Québec*

Gaston Rioux
*président, Fédération des
Magasins coop.*

Pierre Tremblay
*directeur, Groupe Actions
stratégiques marketing
F.C.P.D. de Montréal et de
l'Ouest-du-Québec.*

Henri-Paul Trudel
*directeur général, F.C.P.D.
du centre du Québec.*

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Yvon Daneau
Louis-Georges Gervais
Irénée Bonnier
Pierre Tremblay
Henri-Paul Trudel

LISTES DES INSTITUTIONS ACTIONNAIRES

La Confédération des
caisses populaires et
d'économie Desjardins du
Québec (C.C.P.E.D.Q.)

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Montréal et de l'Ouest-
du-Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
centre du Québec

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Richelieu-Yamaska

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Estrie

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
Lanaudière

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Saguenay – Lac Saint-Jean

Fédération des caisses
populaires Desjardins du
Bas St-Laurent

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
la Péninsule et des Îles

Fédération des caisses
populaires Desjardins de
l'Abitibi

Fédération des caisses
d'économie Desjardins du
Québec

L'Assurance-Vie
Desjardins

Le Groupe Desjardins,
Assurances Générales

La Sauvegarde, Com-
pagnie d'assurance sur
la vie

Fiducie du Québec

Le Conseil de la Coopération
de Québec

La Coopérative Fédérée de
Québec

Fédération des Magasins
Coop

Pêcheurs Unis du Québec

PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL

(au 31 décembre 1981)

Direction générale

Michel DORAY
directeur général
Monique BRETEAU
secrétaire

Direction des projets

Paul BEAULIEU
épargne-crédit (Afrique)

Jacques DUROCHER
développement rural (Afrique)

Jean-Marc LAMPRON
Amérique latine

Michel CHOQUETTE
*développement coopératif**

Pierre LESSARD
*chargé de recherches**

Lucille GUAY
secrétaire

Carole HOUDE
secrétaire

Annette LARIVIÈRE
secrétaire

Willia RICHARD
secrétaire

Administration

Michel LAGACÉ
directeur administratif et financier

Rénald DUBÉ
comptable

Sylvie DESJARLAIS
*technicienne en gestion documentaire**

Sylvie DIONNE
secrétaire

Développement des ressources humaines

Ghislain PARADIS
*conseiller**

PERSONNEL TERRAIN

(au 31 décembre 1981)

(A) Épargne-crédit Afrique:

Haute-Volta

• Bobo-Dioulasso
Raymond ARSENAULT
délégué administratif
Patricia FAY-THOMAS
agent de recherche

• Diébougou
Daniel CAOQUETTE
conseiller technique

Zaire

• Kinshasa
Hilarion BRUNEAU
délégué administratif
• Bukavu
Pierre ÉMOND
conseiller technique

(B) Développement rural Afrique:

Zaire (Nord-Kivu)

Roger de WINTER
agronome
Soheyl MOTTAHEDEH
technicien agricole

Rwanda (Mutara)

Jacques BUSSIÈRES
agronome
Claude MIVILLE
agro-économiste
Odile COMEAU
agro-économiste

(C) Amérique latine:

Nicaragua
Mario MORENO
agronome

* : employé temporaire à temps plein.

Une institution du

**mouvement des caisses
populaires et d'économie
desjardins**

